

LA CONSIGNE DU PAPE

II

Monsieur le Directeur,—Je vous prie de ne pas me confondre avec le Juif errant. La dernière fois que j'avais l'honneur de vous écrire, c'était après deux mois d'absence ; cette fois, Monsieur, c'est après trois mois de voyage. En cheminant toutefois, je ne romps point le fil de ma pensée, et dès que je le puis, j'aime à payer mes dettes. Me voici :

Nous disions donc que le Pape étant un homme assisté de Dieu, offre, comme directeur, en faveur de la sagesse de ses directions, de divines garanties : nous disions que le Pape, Vicaire de Jésus-Christ, chef de l'Eglise, docteur et pontife de l'humanité, pose, dans ses enseignements et dans ses lois, la base, la règle, le contrôle des mouvements réguliers des nations. Nous en concluons que la politique chrétienne n'est, ou du moins ne doit être que l'application du Christianisme à la prospérité des peuples ; et que le devoir strict des hommes politiques, s'ils sont baptisés, s'ils croient et professent la religion catholique, est d'orienter leur politique d'après les indications du Saint-Siège. Devoir que d'ailleurs la Chaire Apostolique leur intime et qu'ils ne peuvent négliger qu'en y substituant leurs conceptions propres, les fruits de leur libre examen. Pratique habituellement faible, hasardeuse, souvent funeste, en tout cas sans bénédiction de Dieu, parce qu'elle se réduit, en somme, à une espèce de protestantisme social, une révolte à l'état latent.

Aussi remarqué-je avec grand plaisir que vous mettez en tête de chaque numéro de votre revue, les actes les plus récents de Léon XIII. Vous avez raison ; c'est là que se retrouvent non seulement les doctrines du Pape, mais ses conseils les plus pratiques et ses encouragements d'où ressortent aussi des indications. Ce que le Pape loue est bon à imiter. " Parole du pape, parole de Dieu," disait S. Liguori. C'est là le phare allumé toujours pour la direction des gouvernements.

Il y a toutefois, ici, une objection, c'est qu'un grand nombre d'actes, appliqués à d'autres pays, ne sont pas également applica-